



L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS ET DE LA FABRIQUE LYONNAISE.

Organisation du travail.

Ce Journal paraît toutes les semaines.
 Prix de l'abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —
 SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.
 Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges, au rédacteur en chef, M. Eug. FABRIER, rue du Commerce, 26, à LYON.
 BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 3, au 1^{er} chez M. Jean-B. FAVIER. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront remis au bureau.
 ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un but d'utilité générale seront insérés gratis.

PÉTITION

Contre les excès de la concurrence et en faveur de l'organisation du travail.

La pétition se signe toujours au bureau du journal, rue Duviard, 3, à la Croix-Rousse, et chez notre rédacteur, rue du Commerce, 26, à l'entresol.

On signe aussi la pétition chez MM. Jossierand, cafetier, rue Bodin; Plagnard, traiteur, à St-Just; Mante, aux Quatre-Colonnes, Mantoux, cafetier, rue Moncey (Guillotière), et Morget, traiteur, à St-Just.

La CROIX-ROUSSE, 9 Mai 1846.

DE L'EXPOSITION DES SOIERIES ÉTRANGÈRES.

(3^e Article.)

Les produits des fabriques de Prusse sont très-variés; ils témoignent tous les efforts que font les fabricants de ce pays pour donner à leurs articles une similitude avec ceux de Lyon. Mais, comme nous l'avons déjà dit, l'imitation que font les étrangers de nos produits est très-inférieure. L'entente des nuances est parfois mal dirigée; l'on ne distingue rien qui décele l'art d'harmoniser les couleurs dans leurs contrastes comme dans leurs graduations de ton, car la plupart des étoffes ombrées qui figurent à l'exposition rayent, c'est-à-dire, forment des cannelures, résultant, d'après la loi de la réflexion des couleurs, de la juxtaposition sans intermédiaire de tons trop différents. Les bons effets de nuances que l'on distingue parfois à certaines étoffes sont bien plutôt l'effet du hasard que celui du goût, ayant pour se guider quelques règles prescrites par la science.

Quant à la perfection du tissage, les articles exposés ne nous permettent pas de pouvoir fixer notre opinion, ils appartiennent en général à cette catégorie de produits destinés à la grande consommation : leur confection est toujours plus facile; elle n'est pas susceptible de ces obstacles qui naissent de la complication des dispositions du métier, des différents systèmes d'armures que l'on emploie, et des effets de tissus que l'on veut obtenir.

Néanmoins, le tissage nous paraît avoir atteint un certain degré de perfection chez nos rivaux. Nos ouvriers tisseurs ne doivent pas se laisser aller à trop d'insouciance à cet égard, leur réputation de bons tisseurs pourrait plus tard leur être vivement disputée. Par l'inspection de certaines étoffes, nous devons déclarer que le tissage des fabriques du Nord nous a paru bon soit sous le rapport des accidents de fabrication, qui sont soigneusement évités, comme de la régularité du tissu. Nous avons remarqué des glacés parfaitement exécutés, et un damas sans envers blanc comportant plus de 600 fils de chaîne au pouce, ce qui pour un satin 5 lisses est une très-forte réduction, et constitue quelques

difficultés de tissage : eh bien ! ce damas nous a paru parfait de fabrication. Les forts satins unis sont aussi très-bien tissés. Quelques uns d'entre eux ont leurs cordons du même croisement que l'armure de fond, ce qui suppose que la trame en s'insérant avait une très-faible tension, car l'on connaît la propriété du satin de se rouler sur lui-même. A l'étoffe dont nous parlons les cordons sont aussi étendus que ceux faits en gros de tours. Le point de retour de la trame laisse la ligne extrême de l'étoffe dans une direction parfaitement droite, ce qui a été pour nous intéressant à observer. Nous nous sommes demandé si le développement de la trame n'a pas eu lieu par le système à défilé plutôt que celui dit à rotation. Le premier système a l'avantage sur le second de laisser la trame dans une tension toujours égale, sans lui faire subir, comme dans celui à rotation, un effort qui en détermine le retrait, alors que l'étoffe est tissée et la fait *crisper*.

Ce que nous venons de dire relativement au tissage s'applique spécialement à ce qui est purement travail manuel et où l'intelligence peut ne prendre aucune part; or, ceci n'implique pas que les ouvriers des fabriques étrangères soient encore égaux en perfection de travail aux ouvriers lyonnais; mais il y a à observer que la capacité de l'ouvrier tisseur ne se juge que d'après l'étoffe qui sort de ses mains, et que plus longtemps il fait le même article, plus il se perfectionne; il s'ensuit que le tisseur étranger éprouvé sous le point de vue des connaissances générales sur son art, est certainement bien au-dessous de la majorité des ouvriers lyonnais; mais comme tisseur spécial d'un genre d'article, il peut dans beaucoup de cas être supérieur, et en voici la raison : c'est qu'il n'est pas assujéti à cette nécessité de changement qui est si impérieuse à Lyon où les ouvriers sont dans une condition tout autre; ils sont appelés à faire tous les genres d'étoffes, les plus faciles comme les plus difficiles; à peine ont-ils pris l'habitude des soins à donner à la fabrication d'une étoffe, qu'ils sont obligés de changer non-seulement de métier mais encore d'atelier, ce qui les dérouté un peu; soit parce que cette position est trop nomade et que l'amour-propre de pratiquer l'art de la fabrication avec destination est trop peu excité. C'est là le côté faible des ouvriers de Lyon, et si l'on n'y prend garde l'on verra, comme cela a lieu depuis un certain temps, le nombre des ouvriers inhabiles devenir plus considérable. Dans le moment actuel, pour un article qui demande une main exercée, on ne trouve que difficilement un ouvrier convenable.

Nous signalons cette chose, fâcheuse sous un double rapport, pour éveiller la sollicitude des hommes qui s'occupent des intérêts généraux de l'industrie lyonnaise. Différents organes de la presse locale ont parlé de douane, d'achat de matières premières comme condition de prospérité de la Fabrique; nous, c'est sous le point de vue de l'art que nous raisonnons, ce n'est pas la chose la plus insignifiante, nous dirons même que c'est peut-être parce que le génie de la fabrication est

resté trop stationnaire, que l'imitation étrangère se rapproche un peu de son modèle. Quelque distance qui nous sépare de ceux qui nous suivent dans l'industrie, si nous cessons d'avancer et que leur marche soit incessante, elles nous atteindront infailliblement.

Par rapport au prix de vente, la Prusse ne nous est pas plus redoutable que la Suisse; ses prix sont cotés dans la même proportion, c'est-à-dire, de 17 à 18 centimes le gramme les étoffes en soie cuite, de 14 à 15 c. celles tramées souples, et de 12 à 14 c. celles tramées gros noir. Ce qui nous est le plus préjudiciable, c'est que la fabrique de Prusse traite presque tous les genres d'étoffes, depuis le petit taffetas jusqu'au tissu uni le plus fort; depuis la cravate bon marché, tramée coton, jusqu'au velours moyen et riche; les gilets, les châles, les robes, les articles pour meubles, sont traités, sinon avec beaucoup de goût, mais avec assez de bonheur parfois pour tenir nos fabricants en éveil.

Si nous en jugeons par le tableau tissé, fabriqué à Berlin, leurs ressources de montage de métier sont très-étendues, car ce tableau diffère peu pour ses dimensions de celui de M. Carquillat. Les principes de tissus ne sont pas identiques à ceux employés pour tisser le tableau de Jacquard, par MM. Didier et Petit, et celui de la visite du Duc d'Aumale dans l'atelier de M. Carquillat, fait par ce dernier, mais ils ne diffèrent peu. Le tissu clair n'en est pas aussi net, mais néanmoins l'ensemble du tableau est de telle nature que l'industrie lyonnaise ne répudierait pas l'honneur de l'avoir vu sortir de ses ateliers.

La fabrique dont les produits ont le plus de similitude avec la nôtre est celle de Annaberg en Saxe. Ses compositions ne manquent pas de goût et d'une entente d'effets de nuance et d'armure, car les tissus sous les numéros 91 et 93 ne seraient pas désavoués par un fabricant lyonnais. Les gilets, les cravates ont des dispositions pas trop surannées, comme nous l'avons remarqué dans les produits des autres fabriques. Il est à présumer que l'impulsion est donnée aux fabriques d'Annaberg par des artistes français, ou que ce pays entretient avec Lyon des correspondances directes qui le met à même de nous imiter avec un certain succès.

Quant au prix de vente de ses produits, il ne se modifie que très-peu avec ceux de la Suisse et de la Prusse.

La Société de St-François-Xavier.

Nous avons il y a quelque temps adressé quelques observations à la société de St-François-Xavier. En voyant son immense développement, en voyant le zèle que l'on apportait à réunir une si grande quantité d'adhérents, — nous demandions, au nom des intérêts que nous servons, quel était le but, la mission de cette société, si elle ne se fourvoyait point dans sa voie, si enfin ses principes étaient larges, humanitaires, favorables aux travailleurs, parmi lesquels elle recru-

FEUILLETON de l'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LYON (1).

INNOCENT IV et Philippe de Savoie avaient à peine franchi les Alpes, que les chanoines, restés seuls maîtres de la cité, songèrent à ressaisir tous leurs privilèges. — Les juges ecclésiastiques ou leurs officiers abusèrent tellement de leur autorité, ils accablèrent les citoyens de tant d'humiliations, que ceux-ci refusèrent de comparaître devant eux. — Le chapitre ne comprit point qu'une pareille résolution cachait une tempête; fier de sa puissance, il nomma son propre tribunal séparé entièrement de celui de l'archevêque, et la division de la justice, entre ces deux pouvoirs, ne manqua pas d'occasionner des actes arbitraires et des troubles de toute nature.

Ce qu'il y avait de singulier, c'est que les fonctionnaires même de l'Église prenaient parti pour ou contre dans cette grande querelle. — Les juriscultes, docteurs, bacheliers, clercs et licenciés, poussés par l'ambition ou mus par un véritable sentiment de patriotisme, soutenaient tour à tour les bourgeois ou le clergé. — Les premiers, voyant de nouveaux appuis à leur cause, se raidirent avec plus de force contre les sentences tyranniques de l'autorité, et résolurent de se mettre en état de défense pour veiller eux-mêmes au maintien de leur liberté. — Ils s'emparèrent des clés de la ville, convoquèrent les pennonages auxquels ils ordonnèrent de faire des rondes continuelles. — L'église de St-Nizier devint le centre de la réunion et la place d'arme de la révolte. D'autre part, les comtes de Savoie, seigneurs d'une partie du pays bressan, étaient depuis longtemps en différend avec les barons de St-Just. — Les vassaux de ces derniers pillaient les vassaux des comtes. — Ceux-ci firent cause commune avec les bourgeois : cette union n'était qu'une espèce de représailles.

Vainement les chanoines effrayés cherchèrent à appeler au secours de leur autorité temporelle défailante les armes de leur puissance spirituelle. — Les rebelles, qui ne tremblaient plus facilement, cherchèrent à consolider leur cause en lui procurant de solides alliés.

(1) Ce fragment est emprunté à l'édition populaire de l'HISTOIRE DE LYON que publie en ce moment notre Rédacteur en chef, et dont la 2^e édition est actuellement en vente. (Voir aux annonces.)

Innocent étant mort, les bourgeois envoyèrent à Rome Humbert de Vaux, chargé de réclamer au nouveau pape l'abolition des privilèges odieux des chanoines et la conservation des franchises que son prédécesseur avait accordées aux habitants de la cité; il devait demander encore « que les enfants de la bourgeoisie fussent admis à jouir des prébendes ecclésiastiques, sans pour cela avoir besoin de faire preuve de noblesse. » Cette clause nous laisse apercevoir un fait qu'il est nécessaire de consigner, car il renferme un fécond enseignement; c'est que déjà les bourgeois, en venant réclamer l'émancipation de leur caste, travaillaient pour leur propre compte, et non point pour une liberté politique universelle; il se souciaient peu en effet que les prébendes fussent des biens acquis plus ou moins légitimement, ils ne s'inquiétaient guère si cette énorme disproportion de la fortune publique était juste et si les droits de tous étaient vraiment sauvegardés; mais ils voulaient seulement pouvoir jouir de ces mêmes privilèges. Le peuple, c'est-à-dire la classe qui gémissait encore en secret et dans l'ombre, le peuple seul, véritablement froissé dans tous ses intérêts, semblait ne pas exister, on ne voulait point s'occuper de lui; il restait bien au-dessous de la sphère du débat. — Dans la lutte de la bourgeoisie, l'égoïsme était seul en présence; aussi nous comprenons pourquoi, dès qu'elle fut victorieuse, elle organisa sa puissance non point sur des principes larges et d'utilité générale, mais sous le point de vue de son bien-être privé, par l'établissement des jurandes et des maîtrises. — Le peuple ne gagna rien ou peu de chose : le privilège féodal se dédoubla. — La naissance ouvrait la route des honneurs; l'argent donna les moyens d'acquérir la puissance (1).

(1) Pour expliquer plus complètement notre pensée nous mettons sous les yeux du lecteur, le passage suivant que nous écrivions en janvier 1845 :

Les mêmes faits qui avaient constitué l'industrie au moyen-âge survivaient à cette époque; c'était toujours le privilège qui poussait à se ruiner une noblesse oisive, dont le point d'honneur était de ne rien produire et qui donnait en bénéfice l'argent du riche et le travail du pauvre aux mains des commerçants; aussi, pour conserver parmi eux ces prérogatives, ces derniers se constituèrent, s'érigèrent en corporations, n'accordèrent le droit d'exploiter qu'à un petit nombre d'entre eux nommés maîtres, multiplièrent les grades avant d'arriver à ce titre, ne formèrent des apprentis et ne leur permirent de passer aux diverses phases de leur hiérarchie, qu'à certaines conditions, et toutes ces conditions étaient des sommes d'argent plus ou moins fortes. De cette manière ils assurèrent à la richesse le monopole de l'exploitation industrielle,

Sur ces entrefaites, Alexandre de Bugey, seigneur de Bourg, était mort sans enfants après avoir institué Philippe son héritier universel, celui-ci se démit de son archevêché et épousa, en 1268, Alix, fille du duc de Bourgogne. Cette circonstance, favorable aux intérêts des chanoines, rendit au chapitre toute sa hauteur et ses idées de despotisme absolu. — Irrité de la députation que les bourgeois avaient envoyée à Rome, il considéra cette démarche comme une insulte faite à son propre pouvoir, et n'en devint que plus injuste et plus tyrannique. Il faut bien considérer, dans ces débats, que l'Église est tout à fait en dehors de la discussion. Les chanoines poussés par un orgueil mal entendu et fort peu en rapport avec la morale chrétienne, n'agissaient plus comme des représentants d'une religion que tout le monde révère, mais comme les possesseurs d'un pouvoir temporel dont l'arbitraire était souvent la suprême loi. — Nous avons vu que les papes eux-mêmes étaient peu partisans de ce principe et faisaient tous leurs efforts pour ramener les choses à un état plus satisfaisant et en harmonie avec les sentiments de l'équité. C'est ainsi que pendant la vacance, le chapitre se refusant à reconnaître un archevêque pris autre part que dans son sein, le pape nomma, de son autorité apostolique, l'évêque d'Auxerre; mais celui-ci ayant refusé, et le saint père étant mort dans cet intervalle, le diocèse fut administré par Gerard de Beauvoir, évêque d'Autun, dont l'éloignement et le caractère pusillanime, en laissant une trop grande liberté aux exactions des chanoines, précipita les événements et plongea notre cité dans tous les désordres d'une guerre civile.

Les citoyens, voyant en effet que la cour de Rome ne pouvait les protéger, coururent aux armes et appellèrent à leur secours les seigneurs de Bresse et de Savoie : puis ils s'emparèrent de la principale tour du pont de la Saône, y placèrent une garde fidèle, déposèrent les clés de la ville en des mains sûres, et, déployant leurs bannières, ils marchèrent en bataillons serrés vers le cloître de St-Jean, s'en emparèrent par escalade, tandis que les chanoines se retirèrent par l'escalier escarpé qui conduisait à leur forteresse de St-Just.

Fiers d'une première victoire, les révoltés ne surent point la mettre à

comme l'aristocratie avait réservé aux titres et aux parchemins les places et les honneurs; ainsi nous voyons toujours le principe de la fausse répartition des éléments de la production, la division des intérêts des productions entre elles, suivre et amener dans tous les temps les déplorable résultats déjà indiqués par nous. (REVUE SOCIALE.)

